



Plastiques à usage unique : la Province de Hainaut s'engage

Supprimer les plastiques à usage unique, agir, sensibiliser dans les services et écoles provinciaux : voici la résolution déposée ce mardi 28 mai 2019 par les chefs de groupe siégeant au Conseil et approuvée à l'unanimité ! Le plan d'action concret d'une Province engagée pour la Planète.

Les actions de la Province de Hainaut pour l'environnement sont déjà nombreuses : éco-team, alimentation durable dans les écoles, performances énergétiques des bâtiments, compost, valorisation des circuits courts et de la biodiversité... L'Assemblée des Jeunes de l'enseignement provincial, installée le 25 juin, s'inscrit dans la même dynamique : les élèves sont déjà mobilisés pour concrétiser un projet de développement durable financé par la Province.

Les chefs de groupe PS-MR-Ecolo-cdH-PTB veulent lutter contre l'omniprésence de plastiques dans nos milieux de vie, principalement les fonds marins. 20.000 tonnes de ces déchets dans la Mer du Nord, chaque année, 80% provenant de la terre et ne pouvant être récupérés : une pollution évitable grâce à une série de gestes simples.

Comment ? Par exemple, avec des gourdes et contenants réutilisables à adopter par les élèves et agents provinciaux, en rappelant les bienfaits de l'eau du robinet, produit de consommation parmi les plus contrôlés en Wallonie.

Les Conseillers provinciaux chargent le Collège provincial d'initier un plan d'action global pour réduire la quantité de plastique en circulation dans l'administration provinciale, les établissements provinciaux et les structures liées à la Province. L'idée c'est aussi de chercher, promouvoir des alternatives et sensibiliser au maximum les citoyens. Le Hainaut est l'un des premiers pouvoirs locaux à s'engager dans une telle démarche.

Dans la foulée, le Conseil provincial souhaite que le Collège soutienne le plan transversal de gestion de l'eau proposé par les services provinciaux (Hainaut Développement Territorial) pour un accompagnement intégré, en particulier au bénéfice des communes du Hainaut.

A l'instar des autorités françaises, le Conseil veut encourager l'organisation d'une journée d'action contre le plastique dans les écoles provinciales lors de la Journée mondiale de l'environnement.

Enfin, il veut inviter écoles et services provinciaux à élaborer un plan valorisation de l'eau de distribution et de réduction des déchets plastiques grâce à des activités avec les élèves, étudiants ou agents. Dès la rentrée 2021, écoles provinciales et institutions ne devraient plus, pour leurs propres consommables, recourir à des produits en plastique à usage unique conformément à la directive « Single Use Plastics », ce qui entraînera forcément la recherche de solutions alternatives.

La Province de Hainaut veut s'engager résolument et volontairement dans cette réduction des plastiques et sensibiliser ses partenaires : à travers des clauses spécifiques ajoutées dans les Cahiers Spéciaux des Charges (marchés publics) pour favoriser les conditionnements réutilisables, limiter suremballage et déchets d'emballages ; à travers aussi des actions de sensibilisation tous publics.

Un plan d'action tous azimuts que le Conseil provincial souhaite exemplaire : ses effets bénéfiques dépasseront largement les sphères des écoles et services de la Province de Hainaut.